

VALENCIENNES HAINAUT HOCKEY CLUB

TOURNOI

ROBERT BAILLEUX

8^{EME} EDITION - 2020

- 8 et 9 mai -



www.diabesrouges.fr

Valenciennes Hainaut Hockey Club



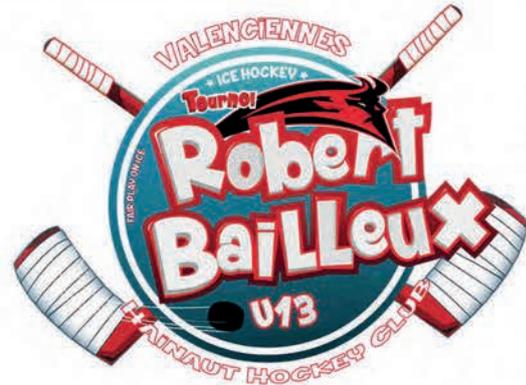
Chers amis sportifs,

En cette saison et pour la 8ème fois, les Diabes Rouges de Valenciennes organisent leur tournoi U13 baptisé « Robert Bailleux » et comptent sur votre participation.

Robert Bailleux, surnommé amicalement « Tonton », un des précurseurs du hockey sur glace dans le Nord mais également l'un des piliers fondateurs de ce sport dans le Valenciennois, nous a quitté au mois de juillet 2010.

Présent dès l'origine du Club Valenciennois pour le Développement des Sports de Glace (CVDSG), qui deviendra plus tard le Valenciennes Hainaut Hockey Club, il a impulsé et dirigé dès 1976 l'Ecole de Hockey. Dès la saison suivante, il créa une section « Initiation au Patinage » afin d'accueillir les filles et les garçons à partir de l'âge de trois ans.

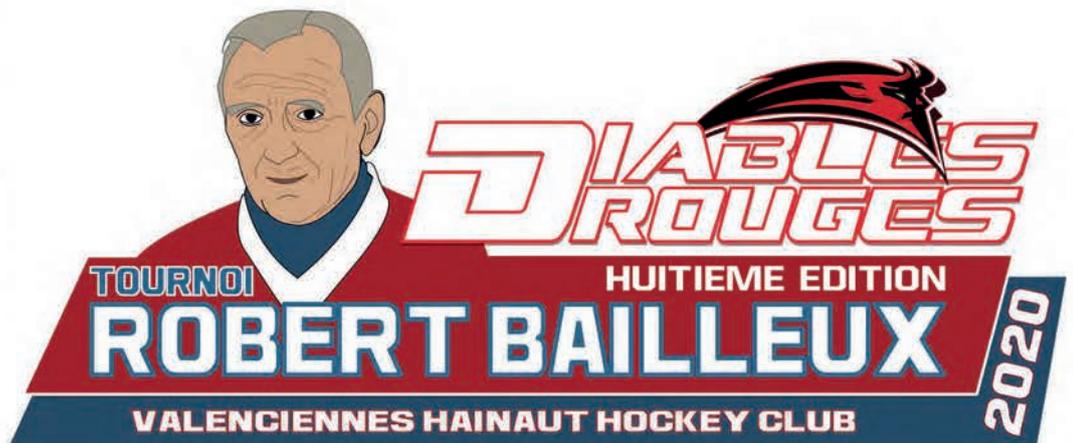
Le Valenciennes Hainaut Hockey Club tient à marquer officiellement sa reconnaissance envers ses actions méritoires en le nommant Membre d'honneur !



Robert Bailleux



Valenciennes Hainaut Hockey Club
rue de Sologne
59300 Valenciennes
www.diablesrouges.fr



Valenciennes Hainaut Hockey Club



DATE DU TOURNOI U13

- 8 et 9 Mai 2020.

A la patinoire Valigloo, Rue de Sologne à MARLY LEZ VALENCIENNES (59770).

ORGANISATION

- Equipes de 10 joueurs à 20 joueurs, 1 ou 2 goals maxi.
- 8 équipes maximum (les premières inscriptions seront retenues).

FRAIS D'INSCRIPTION

- Engagement : 200€ par équipe.
- Repas : 10 euros le repas par joueur/coach par jour – 2 repas sont proposés pendant le tournoi : samedi midi (repas chaud) et dimanche midi (panier repas). Les repas sont obligatoires pour toutes les équipes engagées, afin de simplifier la logistique autour du tournoi.
- Inscription à envoyer avec règlement et dossier d'inscription complet.
- Règlement des repas (montant total et liste des participants).



Valenciennes Hainaut Hockey Club
rue de Sologne
59300 Valenciennes
www.diablesrouges.fr



Valenciennes Hainaut Hockey Club



DOSSIER D'INSCRIPTION

Votre dossier d'inscription complet rendra votre inscription définitive, pour cela nous vous demandons :

- Le chèque ou virement des frais d'engagement d'un montant de 200 € à l'ordre du VHHC.
- Le chèque correspondant au nombre de repas ou virement pour les étrangers.
- Le formulaire d'engagement ci-joint et la liste des joueurs.
- Le logo de votre club et une photo de votre équipe par mail.

Veuillez envoyer votre dossier d'inscription complet à l'adresse suivante :
VHHC, Rue Louis Cellier, 59300 Valenciennes.

Date limite d'inscription : 30 Mars 2020

Pour effectuer un virement bancaire sur le compte du VHHC : compte CREDIT MUTUEL (RIB joint en dernière page de ce dossier).



Monsieur Anthony WAGRET, entraîneur club, sera votre interlocuteur principal pendant ce week-end. N'hésitez pas à le contacter pour toutes questions complémentaires que vous pourriez avoir.

Vous pouvez le joindre :

Par téléphone : 06.18.60.57.28.

Par mail : anthony.wagret@hotmail.fr

En comptant sur votre présence,
Sportivement,

Patrice LEMAIRE, Président



Valenciennes Hainaut Hockey Club
rue de Sologne
59300 Valenciennes
www.diablesrouges.fr

Valenciennes Hainaut Hockey Club



FICHE DE PARTICIPATION AU TOURNOI ROBERT BAILLEUX 2020

Nom de l'équipe :

Montant de l'inscription : 200€ par équipe

Nombre de repas: licenciés et coaches

Votre dossier d'inscription complet rendra votre inscription définitive, pour cela nous vous demandons / Your registration will be complete when we receive :

1- Le chèque (ou le virement pour les clubs étrangers) des frais d'engagements d'un montant de 200€ à l'ordre du VHHHC.

/ Payment of 200€ per wire to the Ice Hockey Club Valenciennes.

2- Le chèque correspondant au nombre de repas / Payment for the meals :
10€ le repas par joueur/coach par jour / player or coach per day

3- La liste des joueurs avec n° (page ci-après), nom du coach et du dirigeant
/ Team composition with n° and names

4- Le logo du club et une photo de votre équipe par mail / Logo and photo of your team

Fait à

le.....

Signature



Valenciennes Hainaut Hockey Club
rue de Sologne
59300 Valenciennes
www.diablesrouges.fr



Valenciennes Hainaut Hockey Club



INSCRIPTION DE L'EQUIPE

.....

COULEUR : Maillot

2ème jeu

Responsables :

Mr : Mr :

☒ : ☒ :

@ : @ :



	Nom du joueur	Prénom	Sexe	Année	N° de maillot
Goal					
Goal					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

Merci de nous indiquer le Capitaine de l'équipe ainsi que les assistants

Valenciennes Hainaut Hockey Club
rue de Sologne
59300 Valenciennes
www.diablesrouges.fr





REGLEMENT du Tournoi Robert BAILLEUX 11-12 Mai 2019

Article 1. Participation

Ce tournoi est ouvert aux joueurs licenciés à une fédération de Hockey, nés en 2006 et 2007, ainsi qu'en 2008 avec sur classement autorisé.

Chaque équipe doit se composer au maximum de 20 joueurs et 2 gardiens et peut être accompagnée par 4 dirigeants.

Les licences seront vérifiées en début de Tournoi.

La participation à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Les matchs se dérouleront sur la patinoire Valigloö rue de Sologne à Marly Lez Valenciennes (59770).

L'accès à la patinoire est possible 1h00 avant la première rencontre.

Article 2. Organisation des matchs

Le tournoi se déroulera de la manière suivante :

- 7 matchs par équipe, puis 1/2 finale basse et haute, puis petite finale basse et finale basse, puis petite finale haute et finale haute.

Les changements de joueurs se font durant le match sans arrêt chronomètre avec « changement volant ».

Chaque équipe devra respecter scrupuleusement l'horaire afin d'assurer le bon déroulement du tournoi.

Les équipes doivent être prêtes 5 min avant le début de leur match. Les équipes qui ne seront pas prêtes à temps sur la glace pourront être déclarées forfait.

En cas de force majeure l'organisateur se réserve le droit de modifier un tant soit peu l'horaire, la durée ou le planning des matchs.

Article 3. Durée des matchs

- 1 périodes de 20 mn sans arrêt chrono.
- 2 mn d'échauffement sans palet avec un surfaçage tous les 3 matchs.

Pour le Match de finale :

- 2 périodes de 12mn avec arrêt chrono
- 5 mn d'échauffement sans palet et une pause de 5mn sur le banc entre les périodes.





Article 4. Vestiaires

L'accès au vestiaire sera limité aux coaches et aux joueurs. Personne d'autre ne sera accepté dans les vestiaires et dans les couloirs menant aux vestiaires avant et après le match.

Merci de respecter cette règle et d'informer les parents que leur coopération sera néanmoins grandement appréciée.

Les équipes seront responsables de leur vestiaire tant au niveau de la propreté que d'éventuelles dégradations. Nous invitons également les équipes à veiller à la bonne tenue du vestiaire qui leur sera alloué avant chaque match.

Article 5. Décompte des résultats

- 2 points pour une victoire,
- 1 point pour un match nul,
- 0 point pour une défaite.
- - 2 point pour un forfait

Dans le cas d'un forfait, l'organisateur du tournoi retirera 2 points à l'équipe coupable, attribuera 2 points à l'équipe présente et accordera la victoire sur le score de 5 à 0.

En cas d'égalité à l'issue de ces matches, les équipes seront départagées comme suit:

1. Goal avérage direct (équipe vainqueur de leur confrontation direct).
2. Goal avérage général (différence buts marqués, buts encaissés sur l'ensemble du tournoi).
3. Goal avérage des équipes concernées (différence buts marqués, buts encaissés contre les équipes concernées par l'égalité).
4. Meilleur attaque : gain donné à l'équipe ayant le plus de buts marqués sur l'ensemble du tournoi.
5. Meilleure défense : gain donné à l'équipe ayant le moins de buts encaissés sur l'ensemble du tournoi.
6. Total des temps de pénalités : gain donné à l'équipe ayant le moins de pénalités.

Si malgré ces 6 critères l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué pour connaître le vainqueur.

Matches de demi-finale et finale :

En cas d'égalité, il sera procédé à une série de 3 tirs au but par équipe. Dans le cas où l'égalité subsisterait il sera procédé à des nouvelles séries de tirs au but en mort " subite " (arrêt à la première différence).



Valenciennes Hainaut Hockey Club



Article 6. Pénalités

Le but de ce tournoi, étant d'assister à des rencontres de qualité dans le respect du fair-play, nous avons décidé de pénaliser un jeu trop brutal :

Tout joueur se voyant infligé 10 minutes de pénalités de méconduite ou un total de 8 minutes de pénalités dans un match sera suspendu pour le match suivant.

Si un joueur totalise 2 pénalités majeures pendant un match, il sera suspendu pour le match suivant.

Le Valenciennes Hainaut Hockey Club, l'organisateur, les arbitres déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Article 7. Récompenses

Au terme du tournoi, une coupe sera remise à chaque équipe, ainsi qu'une médaille à chaque joueur.

Article 8. Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par des arbitres du Club, complétés éventuellement par des arbitres provenant des clubs participants.

Chaque club invité a ainsi la possibilité de venir accompagné d'un arbitre, et ainsi de participer à l'arbitrage des rencontres ou de désigner un référent arbitrage, titulaire d'un niveau officiel, présent à la table de marque pendant la rencontre de son équipe.

Afin de respecter l'esprit sportif, les arbitres seront seuls juges et leurs décisions seront sans appel.

Article 9. Assurances

Chaque club ou participant assume son entière responsabilité durant le tournoi. L'organisateur et le club déclinent tout engagement en cas d'accident.

Article 10. Litiges

A l'exception des articles ci-dessus, le règlement sportif de la F.F.H.G. en vigueur sera appliqué. En cas de litige, une Commission sera mise en place ; elle sera composée du responsable du tournoi, Patrice LEMAIRE président du VHHC, Sylvain LESTRADE responsable du hockey mineur et Anthony WAGRET entraîneur.

Valenciennes Hainaut Hockey Club
rue de Sologne
59300 Valenciennes
www.diablesrouges.fr



Valenciennes Hainaut Hockey Club



Article 11. Divers

En s'inscrivant à ce tournoi, les équipes acceptent ce présent règlement et la parution sur le site internet officiel du tournoi de films, d'interviews et de photos des spectateurs, dirigeants, responsables d'équipe, entraîneurs et joueurs.

Le Valenciennes Hainaut Hockey Club, l'organisateur et le service des sports de la ville de Valenciennes se dégagent de toutes responsabilités en cas de pertes ou de vols de matériels ou d'objets dans l'enceinte sportive

Les responsables du non-respect ou de la détérioration du matériel et installations techniques et sportives de la patinoire et ses annexes en assureront les frais qui s'imposeront et seront exclus du tournoi.

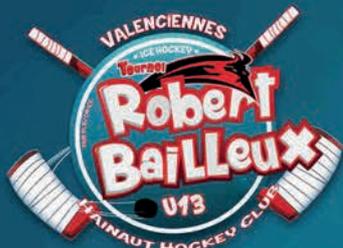
Les cas non prévus dans le présent règlement seront traités par l'organisateur.



Valenciennes Hainaut Hockey Club
rue de Sologne
59300 Valenciennes
www.diablesrouges.fr



Valenciennes Hainaut Hockey Club



CONDITIONS DE PARTICIPATION

1°) Frais d'inscription

Une équipe sera considérée comme engagée définitivement dès réception du chèque ou virement des frais d'engagement d'un montant de 200€ à l'ordre du VHHC.

2°) Licences

Les licences des joueurs (ou planche contact) seront exigées pour vérification avant le début du premier match de l'équipe.

Tout joueur n'ayant pas sa licence, ou dont l'année de naissance ne sera pas 2007, 2008, et 2009 avec sur classement sera exclu du Tournoi.

3°) Inscriptions préliminaire des joueurs

Chaque responsable d'équipe devra retourner à Monsieur Dominique Cabot la liste des joueurs, au plus tard le **30 Mars 2020** à l'aide du formulaire d'inscription ou d'un format Excel avec les mêmes rubriques.

4°) Restauration

- Repas : 10 euros le repas par joueur/coach par jour - 2 repas sont proposés pendant le tournoi : dimanche midi (repas chaud) et lundi midi (panier repas).

Les repas sont obligatoires pour toutes les équipes engagées, afin de simplifier la logistique autour du tournoi.

Il sera mis en place une petite restauration payante tout au long du tournoi pour les accompagnants (café, sandwiches, tartes, crêpes, bonbons, boissons, etc. ...). Toutes les transactions s'effectueront en Euros.

5°) Vestiaires

Les vestiaires seront affectés en fonction du nombre de joueurs, un vestiaire « féminin » sera prévu.

Les responsables d'équipes doivent veiller à la propreté des vestiaires et des douches.

Il est demandé de ne pas manger dans les vestiaires et les jeux de balle y sont interdits.

Valenciennes Hainaut Hockey Club
rue de Sologne
59300 Valenciennes
www.diablesrouges.fr





6°) Règlement intérieur de la patinoire

Il est demandé aux participants ou accompagnateurs de respecter le règlement intérieur de la patinoire, notamment en ce qui concerne les jeux de balle, crosses à l'intérieur qui sont totalement interdits.

Toute dégradation sera déduite du chèque de caution

Les responsables du club ainsi que le personnel se réservent le droit de confisquer les balles, palets et autres objets en cas de manquement à cet article.

Sans patinoire nous ne pouvons pas pratiquer notre sport alors respectons cet équipement et son personnel.

HÉBERGEMENTS A PROXIMITE

Plusieurs hôtels peuvent vous accueillir :

1- L'hôtel B & B situé à quelques dizaines de mètres de la patinoire, rue de Sologne propose :

- chambre 1 ou 2 personnes
- chambre familiale 3 ou 4 personnes
- petit déjeuner buffet en supplément

2- L'hôtel Restaurant Campanile de PETITE FORET (9 km) propose des tarifs sportifs (sur présentation de la licence ou de la convocation à l'évènement) :

- chambre double (un lit double ou deux lits simples)
- petit déjeuner buffet en supplément.

3- L'hôtel Première Classe de PETITE FORET (9 km) propose également des tarifs sportifs :

- chambre 1, 2 ou 3 personnes (1 lit double et un lit simple ou 3 lits simples)
- petit déjeuner buffet en supplément.



Valenciennes Hainaut Hockey Club



Un planning des matchs sera effectué dès réception de l'engagement de toutes les équipes au plus tard le 30 Avril 2020.

A titre d'information, l'amplitude horaire est la suivante :

samedi 8 Mai 2020 : de 8h00 à 20h00

dimanche 9 Mai 2020 : de 8h00 à 16h00

Récapitulatif des Contacts :

Entraîneur Mr. Anthony WAGRET

anthony.wagret@hotmail.fr

Tél : 06.18.60.57.28.

Président du VHHC Mr. Patrice LEMAIRE

president@diabesrouges.fr

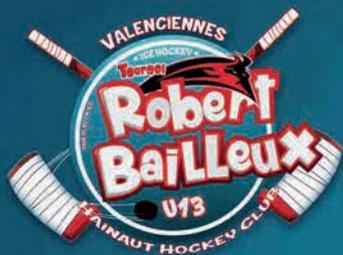
Tél : 06.04.44.10.88.

Adresse du Club VHHC - Patinoire Valigloö

Rue de Sologne 59770 MARLY LEZ VALENCIENNES

Mail : contact@diabesrouges.fr

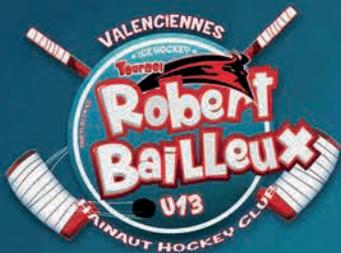
Site : <http://www.diabesrouges.fr/>



Valenciennes Hainaut Hockey Club
rue de Sologne
59300 Valenciennes
www.diabesrouges.fr



Valenciennes Hainaut Hockey Club



Crédit Mutuel

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
15629	02740	00046189401	10	EUR

CREDIT MUTUEL NORD EUROPE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1562 9027 4000 0461 8940 110

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation

CREDIT MUTUEL NORD EUROPE
BUR VALENCIENNES COEUR DE VILLE
54 RUE DU QUESNOY
59300 VALENCIENNES
Tél : 09-20-09-21-71

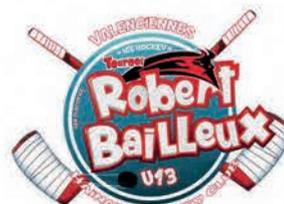
Titulaire du compte (Account Owner)

ASSOCIATION VALENCIENNES HAINAUT
HOCKEY CLUB
2 RUE DU CALVAIRE
59990 ROMBIES ET MARCHIPONT

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Valenciennes Hainaut Hockey Club
rue de Sologne
59300 Valenciennes
www.diablesrouges.fr



8^{EME} EDITION - 2020

Tournoi Robert Bailleux

VALENCIENNES HAINAUT HOCKEY CLUB



VALENCIENNES

★ ICE HOCKEY ★

Tournoi

Robert Bailleux

U13

HAINAUT HOCKEY CLUB

FAIR PLAY ON ICE



Réalisation : Lespece Cedric. Crédits photos : Ludwig Warmotte - Philippe Dusart